



DOSSIER

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LES ABRETS EN DAUPHINÉ MISENT SUR LE SOLAIRE

une **Comme** **nouvelle**

ACTUALITÉS
VIE MUNICIPALE
TRANSITION
CITOYENNETÉ
SOLIDARITÉ

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°26
automne 2024



Lundi 2 septembre
Rentrée en couleurs
à La Bâtie-Divisin

Les élèves des écoles recugnottes ont pu découvrir les aménagements extérieurs supervisés par les services techniques durant l'été. Résultat : les cours se parent de marquages colorés invitant à de nombreux jeux ou laissant place à l'imagination des enfants.



Samedi 7 septembre
Le forum des associations,
un incontournable de la rentrée

De nombreux visiteurs ont découvert les propositions sportives, culturelles et de loisirs des quelques 30 associations présentes au parc Bisso. Cette deuxième édition du forum en plein air, baignée de soleil, a ravi tous les participants!

P. 10 | VIE MUNICIPALE

Ma ville sans camions



P. 13 | DOSSIER

Transition énergétique :
Les Abrets en Dauphiné
misent sur le solaire

P. 18 | PETITE ENFANCE

Bienvenue à l'EAJE
Les Coquinous

P. 20 | CITOYENNETÉ

Le conseil municipal des enfants
à mi-mandat

P. 22 | SOLIDARITÉ

Espace conseiller numérique :
devenir autonome

P. 27 | ILS & ELLES

Philippe Thiébaud
Jeannine Garcin



Comme une nouvelle
Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 26 | automne 2024

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place Eloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
Maquette, mise en page, rédaction : Service communication
| Crédits photos : Les Abrets en Dauphiné, DR, freepik et mentions complémentaires | Imprimé à base d'encre végétales sur papier recyclé Nautilus par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - octobre 2024 | Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné

L'année est passée à une allure folle. Les événements de la vie, les événements de la ville s'enchaînent alors que nous sommes confrontés quotidiennement à un contexte national et international mouvant, souvent anxiogène.

Par son action, l'équipe municipale prend en compte chacun et chacune d'entre vous. Quels que soient votre âge, vos besoins et vos attentes, nous travaillons à ce que votre quotidien aux Abrets en Dauphiné soit empreint d'une satisfaction renouvelée et grandissante. L'action municipale est visible dans des choses anodines, comme sur des sujets impactants. Cette année, la mairie peut se réjouir d'avoir pris un arrêté d'interdiction de transit des poids-lourds, qui pacifie la circulation en centre-bourg et d'avoir achevé la construction d'une crèche qui comble déjà les parents de jeunes enfants du territoire. Le quotidien nous permet également de construire demain ; c'est ce que nous nous employons à faire en développant un projet d'ombrières photovoltaïques. Celui-ci permettra à la commune d'entrer la tête haute dans une transition énergétique nécessaire et raisonnée.

Cet avenir aux Abrets en Dauphiné s'est structuré ces dernières années grâce au travail de Philippe Thiébaud, premier adjoint aux finances, dont la persévérance, la finesse et l'honnêteté budgétaire ont permis la concrétisation de nombreuses réalisations au service du public et du bien commun. Philippe Thiébaud nous a quittés au début de l'automne, au moment du bouclage de ce journal. C'est le cœur gros que je souhaite lui rendre hommage, en tant qu'élu mais aussi en tant qu'humain, fier que Les Abrets en Dauphiné aient pu bénéficier de ses qualités. Découvrez tout ce qu'il a participé à construire aux côtés de l'équipe municipale dans les pages que vous vous apprêtez à feuilleter. Merci à toutes et tous de votre lecture.



Le parc Bisso toujours plus accueillant!

Le parc Bisso continue sa mue afin de vous apporter un maximum de confort. Au gré de la circulation piétonne et des arbres majestueux, il y a de la place pour toutes les pratiques...

Les alanguies, avec un livre et un plaid, lunettes de soleil vissées sur le nez, écoutant les cris de joie des enfants qui jouent.

Les sportives, bien chaussées et une bouteille pas loin, profitant d'un accès libre à un plateau de remise en forme complet permettant à plusieurs usagers de pratiquer une activité physique simultanément et en un seul lieu. Avec le Mouv'roc, vous aurez le choix de multiples agrès qu'un panneau d'exercices vous encouragera à utiliser en toute liberté. Pour parfaire votre séance de sport, un vélo elliptique et un banc de musculation se trouvent tout à côté du Mouv'roc.

Pour les curieux amateurs de nouveautés, le parc Bisso vous dévoilera sa table de teqball. Apprécié du footballeur brésilien Ronaldinho, le teqball se joue à deux ou à quatre avec un ballon de football. La teqboard, table de tennis de table arquée au filet solide vous étonnera! L'essayer c'est l'adopter et surtout s'assurer de matchs remplis de bonne humeur. Sa pratique permet d'affiner votre technique et vos réflexes car toutes les parties du corps sont autorisées à renvoyer le ballon... sauf les mains.

Pour les sportifs nocturnes, la piste sera bientôt éclairée et les accès et parking pourvus d'un système de vidéo-protection.

Terminez votre visite du parc Bisso, en vous élançant sur la double tyrolienne de 30 mètres : frisson garanti!



596

C'est le nombre d'enfants qui ont fait leur rentrée en maternelle et primaire cette année.

Ils sont répartis dans les 5 écoles de la commune en fonction de leurs niveaux et de leur lieu de résidence.

214 élèves en maternelle et 282 en primaire,
43 maternelles et 68 primaires à La Bâtie,
68 maternelles et 151 primaires
à l'école Carre Pierrat,
103 maternelles à l'école des Dauphins,
68 primaires à l'école Tabarly,
et 95 primaires à l'école Tazieff.

Dans leur quotidien scolaire ils sont accompagnés par 25 personnels enseignants et 27 agents communaux (ATSEM, accueil périscolaire, restauration...).

Mutation, retraite, activité croissante ou en développement, l'effectif des agents de la commune des Abrets en Dauphiné évolue au gré de la vie professionnelle de ceux-ci. Depuis le début de l'été, ce sont huit nouvelles têtes que la commune accueille.

Aux services techniques, Fabienne Luzet poursuit une carrière débutée dans les écoles et prend dorénavant part au fonctionnement du service cadre de vie aux côtés de Fabien Reynes qui travaillait pour la ville de Chambéry. Côté jeunes pousses, Amel

Deghia, Cathy Parrendo et Véronique Pilaud étoffent respectivement les équipes d'encadrement des restaurants scolaires. Arrivé fin août, Nathan Mezin met son grain de sel au service restauration puisqu'il occupe un poste de cuisinier après une expérience à L'Ambroisie, restaurant étoilé. Par ailleurs, le service culture-communication-événementiel s'étoffe : Yaelle Ollinet le supervise alors que Manon Tripier développe une communication graphique et numérique de terrain.



Bienvenus!

Piétons, traversez en toute sécurité

Afin de renforcer la sécurité des piétons en centres-bourgs, les passages piétons des Abrets en Dauphiné s'équipent de nouveaux systèmes lumineux. Des plots routiers solaires seront progressivement encastrés dans le sol au niveau de deux passages piétons : place Éloi Cuchet tout d'abord et route de Grenoble par la suite, face à l'école de La Bâtie-Divisin. De couleur bleu, ces balises LED clignoteront dès la nuit tombée afin de faciliter la traversée des piétons. Composés d'une coque alu et d'un plot solaire, les plots se rechargent en 12 heures d'exposition de jour pour une autonomie de 72 heures. Les plots lumineux sont visibles à plus de 500 mètres et résistent à une pression de 20 tonnes.





De la sophrologie pour nos seniors

La sophrologie combine relaxation, respiration et visualisation positive. Cette pratique favorise le bien-être et contribue à réduire le stress. Pour la deuxième année, le CCAS propose des séances de sophrologie gratuites aux habitantes et habitants âgés de plus de 60 ans.

Les séances ont lieu tous les jeudis matin (hors vacances scolaires) à la salle Marcelline (rue Jean Jannin). Deux créneaux sont proposés, à 9h et à 10h.

Pour participer, rien de plus simple, il vous suffit de vous présenter quelques minutes avant le début de la séance. Vous serez accueillis par Marie Pugnot, sophrologue, qui vous guidera tout au long de votre parcours.

Pour une séance ou plusieurs semaines, tentez l'aventure!



Jeune et engagée

Olivia Argoud est née et a grandi aux Abrets en Dauphiné. Scolarisée en première au lycée Charles-Gabriel Pravaz de Le Pont-de-Beauvoisin, elle organise son temps de jeune adulte entre ses cours, ses activités associatives et sportives et son service national universel.

Ouvert aux jeunes de 15 à 17 ans, le SNU est un dispositif gratuit et compatible avec la scolarité. Il s'adresse à toutes celles et tous ceux qui souhaitent vivre une expérience collective, se rendre utiles aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement!

Le SNU s'articule en trois phases. La première est un stage de cohésion de 12 jours dans un autre département que celui de résidence. Chaque journée a un programme bien défini. Lever des couleurs, hymne national, ateliers sur la protection de la biodiversité, visite du patrimoine naturel et culturel, journée défense et mémoire, PSC1, découverte de sports innovants, ateliers et simulation de débats sur des enjeux de société (égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations, prévention des violences et lutte contre le harcèlement, etc.), les journées sont riches de découvertes et d'apprentissages. Olivia a particulièrement apprécié ce séjour. Au-delà de l'organisation cadrée et bienveillante, il lui a permis de gagner en confiance en elle, d'oser exposer ses points de vue, de partager ses compétences au service de projets communs.

Souriante et volontaire, Olivia entame aujourd'hui la deuxième phase de son SNU. Après des services de la commune des Abrets en Dauphiné elle réalisera 84 heures de mission d'intérêt général en intervenant auprès du Conseil municipal des enfants et du CCAS.

Quant à la troisième phase non obligatoire? Olivia ne se projette pas encore. Réserve civique, service civique ou réserve opérationnelle... quel que soit le choix d'Olivia, il sera au service des autres!

**Vous êtes intéressés par le dispositif SNU?
Informez-vous et engagez-vous sur snu.gouv.fr.**



Vos déchèteries adaptent leurs horaires d'ouverture

SYCLUM rassemble le SICTOM de la région de Morestel, le SICTOM du Guiers et le SMND Nord Dauphiné et compte 17 déchèteries.

Chaque usager inscrit peut accéder à l'ensemble des sites du territoire grâce au système de lecture de plaque d'immatriculation. Les horaires d'ouverture des déchèteries s'adaptent aux saisons et aux pics d'activités. Depuis le 16 septembre, c'est naturellement que les horaires d'été ont laissé place aux horaires normaux.

Sur la commune des Abrets en Dauphiné, deux sites sont ouverts.

La déchèterie située route de Tapon est ouverte le mardi de 8h30 à 12h, les mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30.

La déchèterie est fermée les lundi et jeudi.

La déchèterie située chemin de la Bruyère est ouverte le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h et du jeudi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

La déchèterie est fermée le mercredi.

Vous souhaitez connaître les horaires d'autres déchèteries ou recueillir des informations sur les consignes de tri ou services du SYCLUM, connectez-vous sur syclum.fr.

La fibre arrive...

Les travaux menés par le Département de l'Isère afin de déployer la fibre optique sur l'ensemble de notre territoire s'achèvent actuellement.

Les opérateurs habilités, Orange, Free, SFR et Bouygues, prendront prochainement contact avec leurs abonnés éligibles afin de proposer des rendez-vous techniques de raccordement et des offres d'abonnement aux contrats de leurs choix.

Les démarchages téléphoniques ou à domicile par des commerciaux ne constituent en aucun cas des obligations d'achat. En cas de doute ou de sollicitation suspecte, il est recommandé de contacter directement son opérateur.



LESABRETSENDAUPHINE

Les Abrets en Dauphiné débarquent sur les réseaux

Vous êtes présents sur les réseaux sociaux?

La commune des Abrets en Dauphiné aussi!

Vous suiviez son actualité sur sa page Facebook?

Multipliez les expériences et retrouvez désormais l'actualité de la commune sur Instagram et LinkedIn.

Quand on aime on ne compte pas!

[linkedin.com/company/les-abrets-en-dauphiné/](https://www.linkedin.com/company/les-abrets-en-dauphiné/)

[instagram.com/lesabretsendauphine/](https://www.instagram.com/lesabretsendauphine/)

Faites le plein de lecture!

Faut-il encore vanter les bienfaits de la lecture? Quels que soient votre âge, vos goûts, votre temps de cerveau disponible, il y a toujours un livre, une aventure ou une découverte à faire dans l'une des médiathèques et bibliothèques de la commune. Tout au long de la semaine, profitez de l'accueil bienveillant des bénévoles qui vous partageront leurs coups de cœur et leurs dernières lectures remarquables. Vous n'avez pas encore votre carte d'adhérent? Trois sites vous ouvrent leurs portes

Soyez curieux!

Les Abrets, 109 rue Jean Jannin
lundi 16h à 19h - mercredi 14h à 17h - jeudi 10h à 11h et 16h à 17h30 - vendredi 17h à 18h30 - samedi 10h à 12h

Fitilieu, 24 place Deyse Dagand

lundi 16h30 à 18h - jeudi 16h à 18h - samedi 10h à 12h

La Bâtie-Divisin, 103 rue du Recoin
mardi 16h30 à 17h30



Vous avez dit ball-trap?

Le ball-trap, activité de plein air accessible dès 14 ans est souvent une histoire de famille. Également appelée tir aux pigeons, cette pratique est assez répandue et consiste à tirer sur des plateaux d'argile, cibles mouvantes à l'aide d'armes de chasse à canons lisses. Les nombreux ball-trap éphémères estivaux, organisés au profit d'associations locales, rassemblent un public toujours nombreux.

Depuis trois décennies aux Abrets en Dauphiné, c'est l'ACCA fitilienne qui organise méticuleusement un ball-trap ouvert à tous.

En effet, tout ball-trap temporaire fait l'objet d'une déclaration préalable en préfecture, en mairie mais également auprès de la fédération française de ball-trap, compilant l'autorisation du propriétaire du terrain, la configuration des pas de tir et une attestation d'assurance. La distance minimale entre les pas de tir et les habitations, les routes ou les chemins publics est elle aussi réglementée. Enfin, toute personne participant à un ball-trap doit être autorisée à détenir une arme. Concernant des armes de catégorie C, il faut un permis de chasser et le titre de validation annuel ou temporaire, ou de celui de l'année précédente. Bien sûr et sans nécessairement être chasseur, le participant peut détenir une licence de tir ball-trap.

L'ensemble des bénéficiaires de cette manifestation participe à l'entretien du territoire (nettoyage des chemins forestiers, sécurisation des zones en période de chasse, broyage de végétaux...) et au repeuplement des forêts (quelques 450 animaux sont introduits chaque année).



Merci

En septembre, la mairie a reçu un don conséquent de la part du magasin d'usine de l'entreprise locale Bourgeat. L'entreprise de taille intermédiaire - ETI - indépendante et 100% française est devenue en 200 ans la référence des équipements pour cuisines et laboratoires professionnels. Associant tradition et innovation, la société familiale qui détient désormais le leadership mondial dans son secteur, n'oublie cependant pas d'être généreuse. En offrant quelques 500 pièces en plastique alimentaire, coupelles, assiettes et plats de différentes tailles, elle permet aux écoles de bénéficier de matériel qualitatif qui servira aux élèves et enseignants pour des travaux manuels ou de la petite restauration.

Si on déjeunerait ensemble?

Vous avez plus de 60 ans? Le CCAS et le Conseil municipal des enfants vous invitent à partager un repas avec les enfants des écoles dans les restaurants scolaires. Les repas ont lieu dans les écoles de La Bâtie-Divisin, Haroun Tazieff, Éric Tabarly et Carre Pierrat.

Les prochains repas intergénérationnels auront lieu les 28 janvier, 10 avril et 3 juin 2025. Soyez les bienvenus à table pour partager une expérience humaine et gourmande! Inscrivez-vous dès maintenant (et jusqu'à 10 jours avant la date du repas) en mairie ou en appelant le 04 76 32 04 80.



Vivent les mariés!

Quand le grand jour approche, quoi de plus naturel que d'évoluer dans un environnement chaleureux et tout particulièrement pensé pour cette occasion? Aux Abrets, les mariages étaient jusqu'à présent célébrés dans la salle située au premier étage de la mairie. L'accès par l'intérieur du bâtiment parfois compliqué ne permettait pas une circulation optimale lors des cérémonies.

Depuis juin dernier, plus de problème d'accès pour les jeunes mariés et leurs invités. La salle Émile Guerry, dont l'entrée est directement accessible depuis la place Éloi Cuchet, est dorénavant uniquement dédiée à la célébration des mariages, des baptêmes républicains et à la tenue des conseils municipaux.

Les agents des services techniques ont complètement pris en charge le travail de rénovation : sol, peinture, mobilier... toutes les couleurs et matières ont été choisies avec le plus grand soin pour que chacun et chacune se sentent le mieux possible le jour J!



Ma ville sans camions

Au carrefour de quatre départements, la commune de Les Abrets en Dauphiné possède une situation stratégique et de nombreuses entreprises nationales et internationales dans son périmètre rapproché.

Accès autoroutiers, lacs, stations de ski, villes touristiques, la commune est au cœur d'un territoire dynamique qui permet à ses habitants de bénéficier de nombreux avantages dans leur quotidien personnel, familial et professionnel.

Néanmoins, cette position géographique singulière augmente les flux routiers dans la commune, notamment le transit de camions qui préfèrent traverser la commune plutôt que de la contourner. Le nombre important de véhicules nuit trop souvent aux déplacements journaliers des habitants ainsi qu'au confort des riverains des centres-bourgs.

Depuis 2021, l'équipe municipale s'efforce d'apporter une alternative à cette contrainte. La solution mise en place depuis juin dernier semble prometteuse.

Une action indispensable

Effectuée en 2022, une étude du Département de l'Isère a évalué le nombre de camions traversant chaque jour la commune via la RD1075 à 700 véhicules.

Sur ces 700 véhicules (plus de 3,5 tonnes avec remorque) 45% transitent entre les sorties d'autoroutes de Voiron et Chimilin afin d'économiser le prix du péage et de réduire de quelques kilomètres leur trajet.

Croisements et dépassements compliqués, impact environnemental, ralentissement excessif, nuisances sonores, ce flux de véhicules impactaient sérieusement le quotidien des communes directement concernées : Chirens, Montferrat, Charancieu et Les Abrets en Dauphiné.

Des pistes d'amélioration non satisfaisantes

Mobilisé, le Département de l'Isère proposait, afin de faire baisser les nuisances, de réfléchir à une adaptation des voies de circulation. Cette proposition ne modifiait néanmoins en rien l'itinéraire emprunté par les véhicules concernés.

Du côté de la Préfecture de l'Isère, malgré une prise en compte de la situation et la reconnaissance de la nécessité de mener des actions concrètes, aucune n'a pu être mise en place.

Un choix concerté pour une action commune

Les élus des communes que la RD1075 traverse ont donc pris les devants. Après s'être assurés que leur démarche revêtait un caractère légal et qu'elle ne serait pas remise en cause par la Préfecture, ils ont conjointement et simultanément pris un arrêté interdisant le transit des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes de leurs communes. Ces arrêtés sont en vigueur depuis juin 2024.

Cette mesure contraint les poids-lourds, s'ils n'ont pas d'arrêts à effectuer entre Voiron-Champfeuillet et Chimilin, à rester sur l'autoroute. Bien entendu, les véhicules de livraison ou les véhicules d'entreprises locales sont autorisés à circuler.

De la pédagogie et des contrôles pour des résultats significatifs

Aux Abrets en Dauphiné, la police municipale effectue fréquemment des contrôles préventifs aux entrées de ville. Les agents rappellent aux poids-lourds qu'il est interdit de traverser la commune et les engagent à opérer un demi-tour.

De manière générale, les chauffeurs des véhicules concernés sont coopératifs et effectuent leur manœuvre sans remettre en question l'arrêté municipal.

Par ailleurs, la brigade motorisée de la Gendarmerie

nationale opère des contrôles et verbalisent les contrevenants.

Quelques entreprises ont demandé des dérogations. Celles-ci ont jusqu'à présent toutes été refusées.

Des bénéfices mesurables

Depuis sa mise en vigueur, cette restriction a déjà permis de réduire considérablement la circulation dans le centre-bourg des Abrets en Dauphiné mais également dans la traversée de La Bâtie-Divisin.

Avant même de recueillir des chiffres de circulation, l'ensemble des riverains estime avoir moins de nuisances sonores et se sentir davantage en sécurité au moment de traverser la RD1075, quel que soit leur mode de déplacement.

Les usagers des voies de circulation profitent quant à eux de déplacements plus fluides. Les temps d'attente aux carrefours importants ont considérablement diminué. Et si vous préférez vous appuyer sur des données chiffrées, sachez qu'un radar de comptage posé par les services techniques rue Gambetta du 30 septembre au 4 octobre dernier a comptabilisé 317 passages de poids-lourds journaliers.

55% de fréquentation quotidienne en moins, cet arrêté municipal d'interdiction de traversée de la commune ne garderait-il pas définitivement Les Abrets en Dauphiné sur la bonne voie ?



Transition énergétique : Les Abrets en Dauphiné misent sur le solaire

La transition énergétique consiste à augmenter notre consommation d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, bois-énergie...) afin de réduire la sollicitation de combustibles fossiles dont les ressources s'épuisent et génèrent des gaz à effet de serre. Si les particuliers ont depuis de nombreuses années porté leur choix vers l'énergie solaire en installant massivement des panneaux photovoltaïques à leurs domiciles, la mise en place de ce type de solutions prend davantage de temps pour les collectivités qui doivent penser leurs installations de manière plus globale. Dépasser le cadre d'une installation domestique pour envisager une exploitation pérenne et vertueuse pour la collectivité et les habitants du territoire, c'est le projet d'ombrières photovoltaïques que Les Abrets en Dauphiné lancent cet automne.



En route vers l'auto consommation collective!

La commune des Abrets en Dauphiné souhaite participer à la transition énergétique à la mesure de ses possibilités, de son territoire et de son patrimoine bâti. Depuis le début du mandat, vos élus mesurent la faisabilité de projets contre le changement climatique dont les bénéfices impacteraient positivement le quotidien de chaque habitant.

Un inventaire des surfaces exploitables, corrélé aux enjeux techniques et technologiques, a conduit la municipalité à envisager l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking adjacent à la salle Vercors. Les travaux ont débuté fin septembre.

Les nombreux avantages de l'exploitation d'une surface dédiée au stationnement

Un parc de stationnement révèle de nombreux atouts pour s'engager en faveur de la transition énergétique. En équipant un parking d'un système de production

d'énergie renouvelable, nous lui offrons une double fonctionnalité et valorisons l'actif immobilier de la commune.

L'installation d'ombrières solaires photovoltaïques consiste en la pose d'une structure métallique extérieure qui couvrira l'espace dédié au stationnement. Ce projet permet à la commune de s'engager dans une démarche de transition énergétique sur le long terme. En produisant de l'énergie renouvelable, la commune va réduire son empreinte carbone et son recours aux énergies fossiles. Cet investissement durable répond également aux obligations de mise en conformité des zones de stationnement, valorisant et optimisant le capital de la commune.

Par ailleurs, il promet une augmentation du confort des usagers du parking. En effet, les places de stationnement couvertes réduisent les îlots de chaleur et protègent des intempéries. La structure permet également l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques fonctionnant à l'énergie solaire.

Un partenaire technique solide

Spécialiste de l'énergie solaire depuis 2009, la société Solstyce est compétente en matière de conception, de construction, de financement et de maintenance d'installations photovoltaïques. Présente sur l'ensemble du territoire national, l'entreprise a été retenue par suite d'une commission d'appel d'offres en juillet 2024.

Le projet présenté pour la commune des Abrets en Dauphiné combinait une installation flexible et modulaire à un accompagnement dédié par une équipe de professionnels basée en région grenobloise.

Vous souhaitez en savoir plus sur les missions et les engagements de Solstyce? Connectez-vous à leur site Internet solstyce.fr.

Des caractéristiques techniques prometteuses

Un matériel de qualité assurera la performance de l'installation à long terme. 1066 modules Jinko 450Wc, 5 onduleurs de marque Sofar Solar, 1 système d'intégration Adiwatt Evolution composeront les ombrières. Le cabinet d'architecture viennois Think Architecture a conçu le projet que le maître d'œuvre Tecsol et le bureau de contrôle Alpes Contrôle superviseront.

La production totale de ce projet s'élèvera à 480kWc en autoconsommation collective, cela couvrira une partie des besoins énergétiques des bâtiments communaux. Les objectifs de production annuelle sont d'environ 530MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 90 foyers (hors chauffage avec une référence de base de 5,8MWh).

Un calendrier réglé au cordeau

Le chantier a démarré fin septembre avec la préparation du site et le terrassement. Si des arbres ont été supprimés du parking, certains ont pu être replantés en différents lieux de la commune. Un projet de végétalisation globale sera proposé dès la fin du chantier.

Les travaux devraient durer 9 mois et se découper en deux phases : charpente et pose des panneaux, d'abord sur la partie gauche puis sur la partie droite du parking. La date de mise en service est prévue à l'été 2025.

Un investissement conséquent et raisonné dans son amortissement

Ce projet d'envergure permettra à la commune de piloter ses besoins énergétiques et de gagner en autonomie. Le coût total de l'installation, entièrement supporté par la commune avoisine 800K€HT. Cet investissement sera compensé par la vente de la surproduction électrique à EDF dans un premier temps à un tarif fixe et réglementé. Ce fonctionnement permettra de rentabiliser l'exploitation en 17 ans.

L'autoconsommation individuelle : pourquoi pas vous?

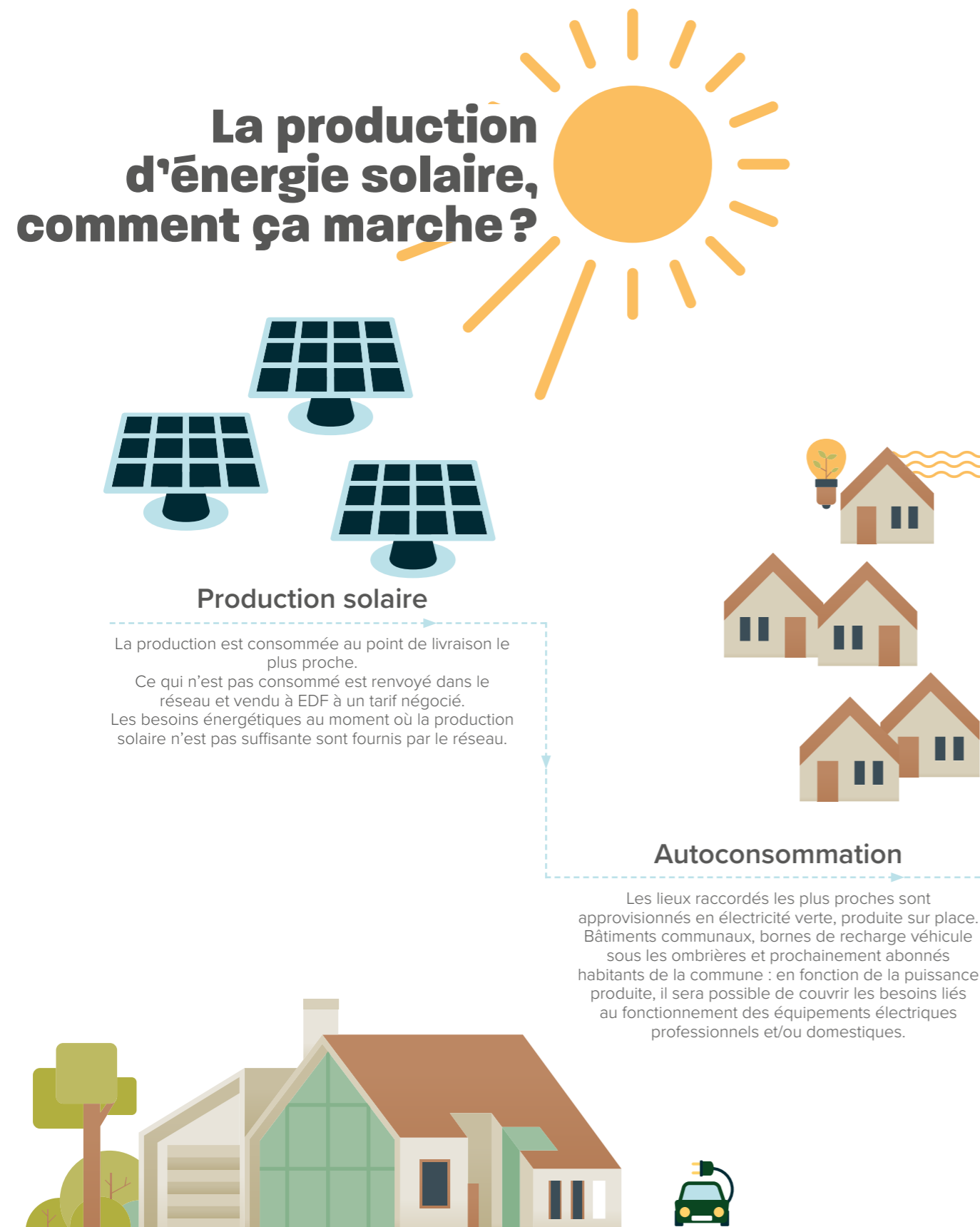
L'énergie produite par les ombrières photovoltaïques sera prioritairement autoconsommée dans les bâtiments et équipements communaux.

Comme évoqué plus haut, la production supplémentaire sera vendue à EDF. La mairie mène actuellement des études auprès de prestataires afin de structurer cette offre d'énergie en circuit court aux ménages abrésiens. L'objectif est de proposer une offre tarifaire et de service simple et attractive pour les habitantes et habitants de la commune, qui profiteraient de l'électricité verte produite sur place et de l'assurance d'un approvisionnement durable pour leur consommation d'énergie.

De prochaines réunions publiques permettront de présenter le projet et ses avantages et d'en mesurer les intérêts financiers et environnementaux.

Vous êtes d'ores et déjà intéressés? Rejoignez l'aventure solaire des Abrets en Dauphiné en contactant la mairie par mail à autoconsommationcollective@lesabretsendauphine.fr.

Consommer moins d'énergie, émettre moins de CO2, optimiser les ressources locales, avec ce projet, Les Abrets en Dauphiné se positionnent comme un acteur majeur de la transition énergétique, au cœur de l'avenir durable du territoire.



La communauté de communes Les Vals du Dauphiné et les communes ont mis leur foncier à disposition pour installer des ombrières photovoltaïques sur sept premiers sites à travers le territoire.

Aux Abrets en Dauphiné, deux sites ont été retenus : le parking de l'école Carre Pierrat et celui de la salle des fêtes de La Bâtie-Divisin.

Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires et au moment où les équipements municipaux ne sont pas fréquentés afin de préserver des modes de circulation fluides aux abords des sites.

Les travaux devraient s'achever à la fin de l'année. La production d'énergie solaire et la revente à EDF démarrera quant à elle en janvier 2025.

Cette vente d'électricité permettra de rembourser progressivement les investissements et à terme de déployer de nouveaux projets. Ce n'est donc que le début d'une démarche engagée, constructive et porteuse de sens pour faire des Vals du Dauphiné un territoire durable.

Pour ce premier lot de projets, l'investissement s'élève à 2800K€ avec pour objectif de multiplier par 3,3 les énergies renouvelables. La consommation totale produite par ces 7 dispositifs sera de 2178MWh soit la consommation électrique annuelle de près de 930 foyers (hors chauffage).

Projet de territoire : Les Vals du Dauphiné déploie des ombrières photovoltaïques

Retrouvez toutes les actualités de la communauté de communes Les Vals du Dauphiné sur valsdudauphine.fr.

Ces projets sont portés par la société Plan'Et Soleil qui réunit la communauté de communes Les Vals du Dauphiné, Énerg'isère, le fond régional Oser, la société See You Sun, l'association citoyenne NID Énergies. Plan'Et Soleil est une société de projets créée pour massifier le développement de l'énergie solaire sur le territoire de la communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

Les Coquinous vous souhaitent la bienvenue



Compétences transmises des communes à l'intercommunalité, Les Vals du Dauphiné exercent des compétences obligatoires et d'autres facultatives. Ces compétences sont déployées en fonction des besoins des communes, au regard des flux de leur population, de leur situation géographique ou des pôles d'attractivité. Parmi les compétences obligatoires des Vals du Dauphiné se trouve la compétence petite enfance. Sur notre territoire elle est incarnée par la présence de deux entités. Le relais petite enfance (ex-RAM) propose des temps d'animation, d'échange et d'éveil aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le). Parallèlement, un EAJE - établissement d'accueil du jeune enfant - communément appelé crèche ne convenait plus aux attentes et besoins des familles du territoire et de la CAF, principal financeur.

Une offre d'accueil centrale plus que nécessaire

La solution d'accueil proposée jusqu'alors par Les Vals du Dauphiné ne satisfaisait plus aux demandes des familles du territoire. Capacité d'accueil restreinte, localisation excentrée, c'est la CAF, premier partenaire des collectivités dans la gestion des EAJE qui a sonné la fin de l'équipement tel qu'il existait à La Bâtie-Divisin. Si Les Vals du Dauphiné ne proposaient pas d'alternative, les financements de la CAF seraient suspendus, ce qui contraindrait à une fermeture de l'équipement. Après un état des lieux des possibilités géographiques, techniques et financières et sur demande des Vals du Dauphiné, c'est la commune des Abrets en Dauphiné qui a fait le choix de porter seule la construction d'une structure qui réponde à la demande en termes d'accueil du jeune enfant et de besoins de surface dédiée au temps périscolaire.

Un terrain rue Jules Ferry, acquisition communale

réalisée en 2014, à proximité des écoles Les Dauphins et Éric Tabarly, à deux pas de la MJC-EVS et du centre-bourg, s'est imposé comme l'implantation idéale de ce nouveau bâtiment communal.

Un chantier livré dans les temps

Lancé en mai 2023, le chantier a été supervisé par la directrice des services techniques de la commune. Livré en juillet 2024, dans les délais initialement fixés, l'EAJE baptisé « Les Coquinous » a ouvert ses portes en septembre 2024. Ce lieu accueillant et fonctionnel d'une capacité de 39 places n'accueillera que 30 enfants cette année. Sa localisation centrale permet un accès facile à toutes les familles du territoire, véhiculées ou non. Par ailleurs, la construction est assortie d'un espace réservé aux temps périscolaires pris en charge par la MJC-EVS. La rue Jules Ferry nouvellement aménagée offre piétonisation, végétalisation et une meilleure répartition

du stationnement. Tout a été pensé pour faciliter les modes de déplacement de chacun en toute sécurité. Un travail de désimperméabilisation, subventionné au quart par le Fonds vert de l'État, a également été mené.

Un projet co-géré et co-financé grâce à de solides partenaires

La construction de la crèche, d'un montant total de 1,6M€ a été subventionnée à hauteur de 1,1M€ par la CAF et l'État (respectivement 900K€ et 200K€). D'autres subventions ont permis de prendre en charge la construction de la partie dédiée à l'accueil du périscolaire. La commune des Abrets en Dauphiné a pris en charge 600K€ de la construction et reste propriétaire du bâtiment. Il est loué à l'ADMR, gestionnaire conventionné par Les Vals du Dauphiné. Cet investissement sera amorti pour la commune sous 15 ans. D'ici là, de nombreux Coquinous seront devenus grands!

EAJE Les Coquinous
156 rue Jules Ferry
38490 Les Abrets en Dauphiné
Directrice : Elsa Eisenstein
admrmultiaccueil@admr38.org
Tél. 04 76 50 87 07

Parents ou futurs parents, la communauté de communes Les Vals du Dauphiné vous propose des solutions de garde et des activités adaptées aux besoins de vos enfants en bas âge.

Retrouvez tous les modes de garde pour vos enfants de 0 à 3 ans sur valsdu-dauphine.fr/vos-services/petite-enfance/



Les jeunes élus et élues, par ordre alphabétique, sans oublier les absents et absentes : Adèle Berthet, Alice Grizolle, Amalia Kaptan, Amine Bengueddoudj, Angel Michallet, Anna Mailler Rouze, Anouk Garel, Antoine Ligot, Assia Uzun, Galien Rico, Kerem Yorur, Malone Comestaz, Monica Cancellato, Muhammed-Omer Turan, Nathan Brun Salaun, Nolan Gonzalez, Léandre Loynet, Livia Dufour, Loélie Loynet, Rafaël De Castro.
Les encadrants, élues, SNU et agent : Agnès Durand, Besma Caron, Chantal Nelaton, Jérôme Moucavia, Nathalie Meunier, Olivia Argoud.

Le conseil municipal des enfants à mi-mandat

Ils sont vingt. Dix jeunes filles et dix jeunes garçons. Ils sont scolarisés en CM2 et 6^e. Ils ont été élus démocratiquement en 2023.

Ils composent le conseil municipal des enfants et, comme leurs aînés, travaillent dans le but d'améliorer la vie dans leur ville.

Le CME est une pépinière.

L'instance initie les jeunes à la vie politique, les sensibilise à la citoyenneté et à la démocratie. Elle

valorise également leurs initiatives. Ils se rencontrent tous les deux mois et, à fréquence variable, participent aux conseils municipaux pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les adultes élus.

Le conseil municipal des enfants organise des manifestations qui valorisent l'intérêt commun comme des journées dédiées à l'écologie et au développement durable.

Ils partent à la découverte de

leurs aînés élus en découvrant les institutions nationales, organisent des manifestations et participent aux actions de la commune dédiées à la population.

À mi-mandat, quel bilan tirent-ils de leurs actions ?

Ils ont reçu leur convocation et l'ordre du jour du prochain conseil sur la boîte mail de leur représentant légal. C'est le premier conseil de l'année scolaire.

Ils se réunissent souvent le mardi soir après l'école ou le mercredi sur leur temps libre.

Ils arrivent les uns après les autres, riant et débordant de l'énergie et de la fraîcheur qui caractérisent leur tranche d'âge. Ils prennent place dans la salle de réunion de la mairie. En préambule des rencontres, il y a parfois un goûter partagé. Les conversations partent dans tous les sens. Agnès Durand, Chantal Nelaton, Besma Caron et Nathalie Meunier, élues référentes du conseil municipal des enfants, installent les cartels nominatifs devant chaque jeune élu.

Jérôme Moucavia, dans son rôle d'animateur jeunesse, échange sur le quotidien de chacun pendant que la feuille de présence à émarger circule. Cette instance ressemble presque en tous points à sa grande sœur. Le travail peut commencer. Et quel travail !

Depuis leur élection, nos jeunes conseillers et conseillères municipaux ont déjà mis en place de nombreux projets sur des thématiques qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Mémoire et transmission

Les jeunes élus portent tous les mêmes idéaux de transmission et de partage. Le devoir de mémoire est très important pour eux, ils souhaitent le préserver. Pour cela, ils s'investissent dans l'organisation des cérémonies commémoratives. Ils sont présents pour lire des textes mémoriels aux différents publics.

Ils prennent également part aux manifestations plus festives.

Présents aux côtés des élus du conseil municipal lors des cérémonies des vœux à la population, ils participent à la construction d'un lien social intergénérationnel

qu'ils affectionnent. Tout au long de l'année, ils rendent visite aux résidents de l'EHPAD Bayard pour des après-midis jeux ou simplement pour échanger. Ils endossent également successivement les rôles de serveurs, confidents ou animateurs lors du repas offert par le CCAS aux aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette année, ils collaborent au projet MurMûr. Mené par l'association Emo-Son, ce travail valorise l'histoire du patrimoine bâti et immatériel local par le recueil et l'enregistrement des mémoires des doyens et doyennes de la commune. Les paroles collectées permettront la réalisation de documents sonores vivants et colorés. Les élus du CME ont apporté leurs voix aux récits de leurs aînés. Le fruit de ce travail sera disponible sous forme d'une dizaine de pastilles audio de 3 minutes que la commission culture valorisera sur l'année 2025.

Transition et environnement

Le travail des élus du conseil municipal des enfants se veut inclusif, quelles que soient les thématiques. Par exemple, ils envisagent la transition écologique de manière pédagogique. Ils participent au quotidien à la sensibilisation de leurs concitoyens au respect de l'environnement.

Leur travail a permis l'installation d'une signalétique appropriée afin de faire respecter l'arrêté du 25 octobre 2023 interdisant de fumer aux abords des écoles.

Par ailleurs, ils sont moteurs au sein des équipes de bénévoles qui animent chaque printemps la journée verte.

Cette journée citoyenne invite à l'action commune, solidaire et écologique pour améliorer notre cadre de vie. Elle permet également à l'ensemble de la population de prendre conscience de l'importance de la préservation de notre

environnement et du vivre ensemble au sein de l'espace public.

Le conseil municipal des jeunes est également sensible aux sujets environnementaux et sanitaires.

Les élus ont participé à l'installation de pièges à frelons à proximité des écoles, pour des récréations sereines mais également pour préserver les populations d'abeilles, pollinisatrices essentielles et repères indispensables de la biodiversité.

Implication et citoyenneté

Pendant leur mandat, les jeunes élus ont l'occasion de confronter leurs points de vue. Entre eux d'abord, même s'ils avouent être souvent d'accord sur la marche à suivre ou sur les projets à réaliser. Lors de réunions de travail, ils rencontrent également des élus municipaux adultes avec lesquels ils échangent sur la faisabilité ou la pertinence des projets, en cohérence avec leurs convictions.

Convictions qu'ils affinent dans leur quotidien de jeunes élus, avec le souhait, pourquoi pas, de continuer de s'investir au service du bien commun dans les prochaines années !



Espace conseiller numérique : devenir autonome

Depuis octobre 2021, la commune des Abrets en Dauphiné accueille les services d'un conseiller numérique. Ce poste est financé par l'État dans le cadre d'une stratégie nationale pour un numérique inclusif. Il permet d'offrir aux usagers et habitants, quels que soient leur âge, leur situation et leur maîtrise du numérique, une assistance dans leurs démarches vers l'autonomie numérique.

Qui est le conseiller numérique ?

Aux Abrets en Dauphiné, la personne qui occupe la fonction de conseiller numérique s'appelle Nathalie Lucot. Comme tous les conseillers numériques, Nathalie a suivi une formation initiale et a obtenu un certificat de compétences professionnelles de responsable d'espace de médiation numérique. Par la suite, les conseillers numériques bénéficient d'une formation continue qui leur permet de compléter leurs parcours et d'actualiser leurs compétences pour mieux s'adapter aux attentes réelles des usagers.

À quels publics s'adressent les services du conseiller numérique ?

Les formations des conseillers numériques s'adressent à tous les publics désireux d'apprendre à devenir autonomes. Échanger avec ses proches, trouver un emploi ou une formation, réaliser ses démarches en ligne, utiliser les opportunités du numérique, accompagner son enfant, prendre en main l'outil numérique ou découvrir les opportunités de son territoire sont autant de compétences que le conseiller numérique vous aidera à acquérir. Accompagnement individuel ou

atelier collectif, les interventions du conseiller numérique sont gratuites, neutres et ouvertes à tous.

Quelques exemples concrets de démarches numériques sur lesquelles le conseiller numérique peut vous aider

Dans notre environnement proche, nous avons toujours un ami, un enfant, un petit-enfant, un voisin ou un collègue pour débloquer une situation, reconfigurer une messagerie, récupérer un mot de passe ou débloquer une imprimante... C'est quand on se retrouve seul ou isolé que l'on se rend compte de notre incapacité à trouver des solutions par nous-même.

Grâce au conseiller numérique, vous deviendrez autonome dans vos échanges : utiliser une messagerie électronique, un réseau social, participer à une visioconférence, créer ou partager des contenus n'auront plus de secret pour vous. Vous pourrez apprendre à suivre la scolarité de votre enfant, accéder aux services en ligne de la commune, découvrir et connaître les usages numériques des plus jeunes, vous sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.

Si vous êtes en recherche d'emploi ou de formation, vous apprendrez à utiliser une plateforme de recherche d'emploi, un réseau social professionnel, à réaliser votre CV et à le diffuser, à déposer une candidature, à faire vos déclarations sur le site de France Travail.

Le conseiller numérique vous apprendra également à utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc.), à sécuriser vos connexions, à vous protéger des arnaques ou à réserver un billet en ligne.

Quelles sont les missions du conseiller numérique ?

Les conseillers numériques créent et animent des ateliers numériques pour

initier et former leurs concitoyens au numérique.

Adaptables, comprenant les enjeux du numérique et dotés d'une intelligence émotionnelle certaine, les conseillers numériques sont également de très bons pédagogues. Aux Abrets en Dauphiné, Nathalie Lucot reçoit les usagers à la demande et répond dans un cadre neutre à leurs besoins. Elle organise aussi des ateliers collectifs ouverts aux demandeurs.

Elle co-anime également des ateliers avec la MJC-EVS un lundi sur deux. À La Bâtie-Divisin, Nathalie organise des ateliers collectifs thématiques.

Ainsi vous pourrez recevoir des conseils dans la gestion de votre boîte mail, pour vos démarches en ligne ou encore pour naviguer en toute sécurité.

Les thèmes de ces ateliers évoluent en fonction des demandes des participants. Sur place, vous pouvez accéder à des postes informatiques équipés.

Vous pouvez également, quand les questions concernent des équipements personnels, venir accompagnés de votre smartphone, de votre tablette ou de votre ordinateur portable, cela permettra à Nathalie Lucot de vous prodiguer les conseils les plus appropriés à vos appareils!

**Vous souhaitez progresser
dans votre pratique numérique ?
Vous éprouvez un besoin spécifique
pour être autonome ?**

**Présentez-vous sans rendez-vous en mairie des Abrets
les lundi et mercredi de 8h30 à 12h,
les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.**

**Pour tout renseignement, présentez-vous en mairie
ou contactez le 04 76 32 04 80.**

 Ils arrivent...

Romy VALETTE née le 29 janvier 2024
 Issa GHEZOUANI né le 11 février 2024
 Charlie BILLARD CASU né le 31 mars 2024
 Léo BEVILACQUA né le 9 avril 2024
 Solange BILLET FOU CART née le 10 avril 2024
 Eden SEMENAZ né le 16 avril 2024

 Ils s'aiment...

Estelle FOULU-MION & Loïc CECILLON
 le 11 mai 2024
 Amandine CORZANI & Remy GUILLOT
 le 25 mai 2024
 Caroline RUEL & Kevin MEYER
 Estelle DAVOU & Laurent MARTINELLO
 le 1^{er} juin 2024
 Maryline CHRISTOLOME & David DI CARLO
 le 8 juin 2024
 Enzo DI PASQUALE & Tanguy VILLE-ALLAMAN
 Deborah CARPENTIER & Steven ANDRY
 Ingrid NOWALSKI & Stephane LIEBAR
 Magali SIMONDIN & Damien DHAMELIN COURT
 le 22 juin 2024
 Marion OGIER & Vincent MARTIN
 le 26 juin 2024

Aaron MARY né le 21 avril 2024
 Ezio CHASTIN né le 18 mai 2024
 Juliette KWIDZINSKI née le 29 mai 2024
 Ariane BAJAT née le 1^{er} juin 2024
 Elina MILLON née le 17 juillet 2024
 Annaë GUTTIN née le 26 juillet 2024
 Ewen ATTARD né le 7 août 2024
 Lou POULET née le 19 août 2024
 Sacha COTTAZ né le 21 août 2024

Charlène FOULU-MYON & Bryan GONZALEZ-MONTIEL
 le 29 juin 2024
 Clarisse DE GAËTANO & Benjamin GASTALDELLO
 Margaux LEFEBVRE & Alexandre MARC
 le 6 juillet 2024
 Cécilia DECREUS & Luis-Alberto NICOLET
 le 13 juillet 2024
 Angélique JULLIAN-DESAYES & Mickaël MANGIONE
 Marina DI LISIO & Justin MAHISTRE
 le 20 juillet 2024
 Séverine CASTALDI & Laurent PEGUILLOU
 le 27 juillet 2024
 Marina MIGNOT & Mohab FREDJ
 le 3 août 2024
 Anaïs BLANC & Yoann BORG
 le 9 août 2024
 Laure PARIS & Kevin OODOBEZ
 Nathalie MARTINEZ & Anthony DA SILVA
 le 24 août 2024

 Ils nous manquent...

Brigitte VIOLINO
 décédée le 25 avril 2024
 Eduardo FERNANDES décédé le 28 avril 2024
 Nicole LE BIHAN décédée le 4 mai 2024
 Marie-Ange MARION décédée le 8 mai 2024
 Georgette MOLLARET décédée le 9 mai 2024
 Jean-Claude BELLEN décédé le 10 mai 2024
 Madeleine BOIN décédée le 11 mai 2024
 Huguette SABATIER décédée le 12 mai 2024
 Patrick BENOÎT-GUÉRINDON
 décédé le 24 mai 2024
 Jeannine GARIN décédée le 1^{er} juin 2024
 Gérard LIÈVRE décédé le 2 juin 2024
 Jean-François VERDEL décédé le 3 juin 2024

Simonne FUMEO décédée le 8 juin 2024
 Andrée CUNIT décédée le 18 juin 2024
 Jeannine GARCIN décédée le 18 juin 2024
 Roger BERGÈRE décédé le 28 juin 2024
 Mariano BUSSA décédé le 14 juillet 2024
 Andrée MUGNY décédée le 14 juillet 2024
 André GLÉREAN décédé le 22 juillet 2024
 Christian DAMÉ décédé le 27 juillet 2024
 Huguette GIROUD décédée le 29 juillet 2024
 Mohammed ABIDAT décédé le 1^{er} août 2024
 Thérèse BRUYÈRE décédée le 5 août 2024
 Yvon FAURE décédé le 8 août 2024
 Pietro PAGLIARA décédé le 16 août 2024
 Isabelle BENOÎT-GUÉRINDON
 décédée le 17 août 2024
 Charles GADOU décédé le 20 août 2024
 José FERNANDES décédé le 23 août 2024
 Noël RAMBALDI décédé le 23 août 2024

Faire certifier son identité numérique en mairie de Fitialieu

Vous êtes titulaire d'une carte d'identité au nouveau format et propriétaire d'un smartphone ?
 Vous avez désormais la possibilité, via l'application France Identité, de faire certifier numériquement votre identité. Cette certification vous permettra d'effectuer vos demandes de procuration électorale et de prouver votre identité lors d'opérations et de contrôles dématérialisés.
 Prenez rendez-vous en ligne sur les-abrets-en-dauphine.fr.

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

François Boucly, Marie-Blanche Perrin, Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes

Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut, Loïc Cécillon

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil

04 76 32 04 80

Centre municipal de santé

04 58 47 49 47

Syclum

04 74 80 10 14

syclum.fr

Centre anti-poison 04 72 11 69 11

Pharmacie de garde 3915

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

SAPEURS POMPIERS 18

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

EUROPÉEN 112

NUMÉRO D'URGENCE POUR

LES PERSONNES SOURDES ET

MALENTENDANTES (accessible par

fax et sms) **114**



SAMEDI 9 NOVEMBRE
Charlotte Boisselier
Singulière

Stand-up barré de la prometteuse artiste qui collabore avec Élodie Poux et Thomas Angelvi.
Organisation Mairie
20h30 | Tout public | 15€ | Salle Vercors



MERCREDI 27 NOVEMBRE
Atelier massage parent enfant

Renforcer le lien parent - enfant grâce au toucher bienveillant.
Organisation MJC-EVS
10h à 11h30 | 4 à 6 ans | 4€
Réservation 04 76 32 26 95



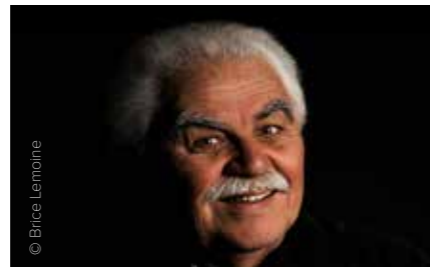
13, 14 & 15 DÉCEMBRE
Marché de Noël

Laissez-vous gagner par la magie hivernale et profitez des artisans et créateurs présents pour remplir la hotte du Père Noël.
Organisation Association des commerçants et artisans abrésiens
Dès 17h le vendredi, toute la journée les samedi et dimanche
Accès libre | Place Éloi Cuchet



15, 16 & 17 NOVEMBRE
Art en scène
Exposition peinture, photographie, sculpture

Le rendez-vous incontournable des artistes du territoire.
Vernissage samedi 16 novembre à 18h
Organisation Art en scène
Entrée libre | Salle Vercors



JEUDI 5 DÉCEMBRE
Serge Papagalli
Les guêpes aiment l'andouillette

Quand le plus fameux des Dauphinois débarque aux Abrets en Dauphiné, faut y aller!
Organisation Mairie
20h30 | Tout public | 20 ou 10€
Salle Vercors



DU 13 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER
Patinoire

Fous rires et souvenirs garantis en famille ou entre amis!
Organisation Association des commerçants et artisans abrésiens
Vendredi 13 : 16h30-22h, samedi 14 & dimanche 15 : 10h-22h.
Du 21 décembre au 5 janvier : 14h-18h sauf les 24 et 31 décembre : 13h30-16h30
Fermeture du 16 au 20 décembre et les 25 décembre et 1^{er} janvier
Fermeture en cas de pluie
3€ les 45 minutes - location patins inclus | Gants obligatoires | Place Éloi Cuchet

Philippe Thiébaud, 1^{er} adjoint, nous a quittés en septembre

Philippe Thiébaud était un homme intègre, investi au service de son territoire et de ses concitoyens. Il a marqué de nombreuses associations comme la paroisse des Abrets, le comité des fêtes ou les chœurs du Guiers. Il a été, depuis 2021, un premier adjoint présent, appliqué et impliqué, en charge des finances, de l'urbanisme et du personnel communal. Philippe Thiébaud était particulièrement investi dans ses fonctions municipales. S'il pouvait paraître sévère, c'était très certainement pour mieux surprendre de son sens de l'humour fin et toujours inattendu. Il était juste et droit et s'est battu vaillamment contre cette maladie si injuste. Son allure bonhomme, sa manière d'appréhender les problématiques et de prendre de la hauteur participaient à faire avancer les projets et les débats. Il manquera chaque jour aux Abrets en Dauphiné, à l'ensemble du conseil municipal et aux employés communaux. Toutes et tous sommes honorés d'avoir croisé son chemin et partageons la peine que son départ a causé à toutes les personnes qui ont pu le connaître.



Jeannine Garcin, une vie au service des autres

Femme d'une grande érudition, ayant passé sa vie à apprendre, par la lecture, par les documentaires, par les innombrables notes qu'elle prenait, Jeannine Garcin est pourtant partie discrètement, le mardi 28 juin, à l'âge de 84 ans après une très longue maladie.

Elle avait un fort caractère, exigeante, mais d'abord avec elle-même, proche des gens, elle savait les écouter et répondre à leurs attentes. Nombreux sont ceux à qui elle a rendu un service, simplement, donnant de son temps et sans jamais rien attendre en retour. Si l'altruisme avait un visage, ce pourrait être le sien tant sa vie a tourné autour de ses 3 mots « au service de ».

Au service de l'école de la République à qui elle a consacré toute sa carrière, comme institutrice puis directrice de l'école de la rue Jules Ferry, assurée que cette école gratuite, ouverte à tous, quelles que soient les origines, sociales ou ethniques, pouvait offrir à chacun de ses élèves, l'opportunité de devenir, demain, un citoyen responsable. Ceux-ci s'en souviennent comme d'une maîtresse sévère mais juste.

Au service de la laïcité, valeur à laquelle elle était attachée, persuadée que

chacun avait le droit de vivre selon ses convictions religieuses, dans le respect de chacun, et que tous devaient avoir les mêmes chances, les mêmes droits. Le respect des autres et des différences, elle en a fait un credo qui l'a guidé sa vie.

Au service de Les Abrets et de sa population, en étant conseillère municipale durant 6 ans, puis adjointe aux affaires scolaires durant 2 mandats supplémentaires au côté du Docteur Gau, alors Maire de la commune.

Au service des scolaires, durant cette période, elle a pris à bras le corps le projet la construction de l'école maternelle Les Dauphins ainsi que la rénovation de l'école Tabarly. En compagnie de Michel Angheben, adjoint aux travaux, et durant toute la période des Travaux, elle n'a jamais manqué une réunion de chantier, veillant à la qualité des réalisations dans l'intérêt des futurs élèves et enseignants.

Au service de la culture pour ses concitoyens, grande lectrice, elle a voulu offrir à la population l'occasion de partager cette passion en facilitant l'accès à la lecture, elle a créé, lors de son premier mandat, avec Renée Jabouley, la bibliothèque municipale, modeste dans ses débuts mais qui offre maintenant à ses lecteurs un choix de plus de 9000 ouvrages.

Au service de l'information, Jeannine a relancé durant son premier mandat, avec l'aide d'Edouard Meunier, le journal municipal, qui s'appelait alors l'Écho de la Croisée, afin d'informer au mieux, tous les Abrésiens.

Au service des Chœurs du Guiers où elle a été choriste durant plus de 35 ans, dont 2 ans Présidente. Elle se faisait un point d'honneur d'apprendre par cœur les partitions.

Au côté d'Yves, son mari, Jeannine était, finalement, au service de chacun d'entre nous. Elle mérite bien cet ultime hommage.



Agenda non exhaustif,
suivez l'actualité
de la commune sur
les-abrets-en-dauphine.fr

PRÈS DE CHEZ VOUS



Plus vite!

Depuis juin dernier, au cœur du parc Bisso, une double tyrolienne longue de 30 mètres permet aux enfants de plus de 5 ans, sous la responsabilité d'un adulte, de découvrir avec joie les sensations de vitesse et de liberté, laissant une forte envie de recommencer! Prêts à essayer à votre tour?

Parc Bisso, rue Aristide Briand

Retrouvez-nous sur notre site
les-abrets-en-dauphine.fr

sur notre page Facebook
Les Abrets-en-Dauphiné

sur notre compte Instagram
[@lesabretsendauphine](https://www.instagram.com/lesabretsendauphine)


Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80